



Termes de Référence EVALUATION FINALE DU PROJET

« Renforcer la Résilience des Communautés aux Changements Climatiques au Sénégal », financé par Affaires mondiales Canada (AMC) et l'Institut Jane Goodall Canada, et exécuté par l'Institut Jane Goodall Sénégal.

L'Institut Jane Goodall Espagne (IJGE) est inscrit au Ministère de l'Intérieur de la République du Sénégal avec le numéro 15725/MINT/DGAT/DLP/DLAPA/BA. C'est à Dindéfélo, village principal dans la Commune de Dindéfélo, dans la région de Kédougou, que l'Institut Jane Goodall Espagne a établi son siège pour développer ses programmes de conservation, d'agroforesterie, de développement durable, de recherche et d'éducation environnementale.

Le projet « Renforcer la Résilience des Communautés aux Changements Climatiques au Sénégal » (BCR en anglais : *Building Community Resilience to Climate Change in Senegal*) est financé par AMC (Affaires mondiales Canada, ou GAC en anglais : Global Affairs Canada) et par l'Institut Jane Goodall Canada (IJGC), pour une durée initiale de quatre (4) ans avec prolongement d'un an de plus. Il est mis en œuvre par l'Institut Jane Goodall Espagne (IJGE) dans la région de Kédougou, au sud-est du pays, plus précisément dans les communes de Dindéfélo, Dakately, Fongolembi et Dimboli.

Le projet BCR est conforme à l'engagement du Gouvernement de Canada en matière de financement climatique pour soutenir les populations vulnérables touchées par les changements climatiques, y compris « des mesures d'adaptation, en particulier pour les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les femmes et les filles ». Au même temps, le projet est conforme à la mission de l'IJG de promouvoir le développement durable et la conservation de la nature.

Le projet arrive à la fin de sa cinquième année d'exécution et c'est à ce titre que l'Institut Jane Goodall sollicite les services d'un cabinet pour l'évaluation du projet BCR.

Chronologie : l'étude devra se faire dans trois mois à compter de la date de signature du contrat, notamment août 2024 et date de dépôt du rapport final au 31 octobre 2024

Profil : un cabinet d'évaluation ou un/e consultant/e indépendant/e ayant une expertise et expériences locales dans l'évaluation de projets en développement international financé par des bailleurs de fonds institutionnels, dont gouvernementaux, sur les changements climatiques et développement économique.

Région : 04 communes de la région de Kédougou, ciblant 21 villages (12 à Dindefelo, 3 à Dakateli, 3 à Dimboli et 3 à Fongolembi).

Objectif de l'Evaluation : Cette évaluation permettra de recueillir des données dans 12 villages d'intervention dans la région de Kédougou (6 à Dindefelo, 2 à Dakateli, 2 à Dimboli, 2 à Fongolembi), à l'aide d'une combinaison appropriée d'examen de documents, de collecte de données sur le terrain et d'entretiens. Le rapport final qui sera issu de cette évaluation documentera les informations essentielles sur le contexte du projet avec une évaluation complète des réalisations, de la mise en

œuvre et des opérations du projet et des recommandations pour la pérennisation et la capitalisation des résultats probants.

Bien que des rapports d'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du projet aient été partagés régulièrement avec les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes, une expertise extérieure s'avère nécessaire pour examiner et valider les résultats communiqués dans une optique de capitalisation et de pérennisation des résultats.

Le but de cette évaluation finale du projet BCR est de documenter :

- Les principales réalisations, les principaux résultats et l'impact clé du projet ;
- L'efficacité du projet et sa conception dans l'atteinte des résultats escomptés ;
- La pérennisation des résultats obtenus ;
- Les leçons apprises et bonnes pratiques

Les informations recueillies seront partagées avec les bailleurs de fonds, les partenaires de mise en œuvre, les partenaires étatiques et les autres intervenants clés dans la zone pour mettre en lumière les succès et leçons apprises du projet, et pour éclairer la prise de décisions pour des futures interventions similaires dans la zone.

Méthodologie d'étude : La méthodologie d'évaluation doit être approuvée par l'Institut Jane Goodall avant le démarrage de la phase d'évaluation. Il est prévu que l'équipe d'évaluation travaille en étroite collaboration avec le personnel compétent de l'Institut Jane Goodall pendant l'élaboration de la méthodologie d'évaluation et sa mise en œuvre.

JGI demandera au consultant de réaliser cette évaluation de la manière la plus rigoureuse possible pour formuler des recommandations fiables sur base des données collectées et des analyses faites. Cette évaluation établira la pertinence, la performance, les lacunes et/ou les défis, les succès et les leçons apprises du projet BCR. Le/la consultant(e) impliquera les bénéficiaires, l'organisation et les parties prenantes afin de déterminer dans quelle mesure le projet a satisfait aux exigences des partenaires et des parties prenantes et atteint tous les objectifs spécifiés en termes de portée, de budget, de calendrier et de qualité des activités.

En d'autres termes, l'évaluation vise à évaluer l'efficacité des processus et des méthodes utilisés par le projet, dans le but de capitaliser sur les succès et les bonnes pratiques utilisées pour une amélioration continue. L'évaluation examinera aussi les hypothèses du projet sur lesquelles ses stratégies ont été conçues ; évaluer les indicateurs de succès tels que décrits dans le cadre logique et le cadre de mesure de rendement du projet et fournir les leçons apprises.

Les consultants et les entreprises qui souhaitent effectuer cette mission doivent envoyer les éléments suivants (police 12 points) pour être pris en compte lors de la sélection.

En conséquence, le/la consultant(e) devra :

- Évaluer les réalisations du projet en évaluant dans quelle mesure les objectifs et les principaux résultats ont été atteints et l'impact clé sur les participants ;
- Évaluer la pertinence des activités et des cibles du projet (la pertinence par rapport aux besoins et à la situation abordée) pour tirer des conclusions en déterminant les leçons apprises ;



- Évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des activités du projet, compte tenu du budget prévu (rapport qualité/prix) ;
- Évaluer comment la communauté progresse vers la pérennité, y compris la capacité de communauté/structures et la volonté de maintenir les infrastructures construites ;
- Évaluer le niveau d'appropriation des acquis du projet, démontré par les bénéficiaires afin de vérifier la durabilité de ceux-ci même après la fin du projet ;
- Déterminer les résultats du projet qui ont eu un effet multiplicateur ;
- Évaluer comment le genre a été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet, et dans quelle mesure les autres questions transversales ont été intégrées à la conception et la mise en œuvre des activités et de l'approche du projet (gouvernance, participation, protection de l'environnement) ;
- Évaluer la qualité des outils de suivi et évaluation et l'évaluation des résultats (outils de suivi et évaluation, modèle logique, cadre de mesure de rendement, rapports narratifs, etc) ;
- Déterminer les principales contraintes et opportunités internes et externes sous-jacentes qui ont potentiellement affecté la performance du projet ;
- Identifier les problématiques qui devraient être intégrées dans la clôture du projet ;

Processus d'évaluation

Pour cette évaluation, le/la consultant(e) doit utiliser les données de référence du projet existantes. L'évaluation prendra une analyse intersectionnelle des impacts dans l'échantillon de villages ciblés, prenant en compte les différentes stratégies programmatiques, dont la stratégie genre et la structure de gouvernance. Une conception de méthode mixte devra être développée pour recueillir des données quantitatives et qualitatives.

Après la signature du contrat, l'évaluation comprendra les étapes suivantes:

- **Plan d'évaluation:** Le/la consultant(e) préparera un plan de travail d'évaluation qui inclut la conception des outils de collecte et d'analyse des données. La conception de l'évaluation, les méthodes de collecte de données et le plan d'analyse proposés seront soumis à JGI pour examen et validation.
- **Revue documentaire :** Les documents du projet existants seront consultés sans s'y limiter. Ces documents incluent le plan de mise en œuvre du projet, l'étude de base, les rapports narratifs, les plans de travail annuels, les rapports semestriels des activités, le cadre de mesure de rendement, et le cadre logique.
 - **À noter qu'il est ESSENTIEL de pouvoir lire et comprendre les documents en anglais, puisque la proposition initiale du projet ainsi que tous les rapports narratifs soumis au bailleur ont été rédigés en anglais**
- **Réunions avec des informateurs clés :** Le/la consultant(e) et son équipe devront rencontrer les principales parties prenantes concernées
- **Visites de sites :** Les visites de sites sélectionnés seront nécessaires pour mener des enquêtes ménages, des entretiens et/ou des groupes de discussions avec les principales parties prenantes et les bénéficiaires.
- **Rapport d'évaluation :** Le/la consultant(e) préparera un rapport d'évaluation qui décrit ses conclusions, recommandations et leçons apprises. Les résultats de l'évaluation doivent mettre l'accent sur les facteurs énoncés dans le cadre de mesure de rendement pour les résultats et les principaux facteurs de succès. Le/la consultant(e) devra assurer de prendre en compte les commentaires de l'IJG et d'ensuite soumettre sa version finale du rapport

Livrables

- **Le plan de travail d'évaluation**
- **Rapport d'évaluation**
- Pièces justificatives des dépenses éligibles

Le rapport d'évaluation final devra être de haute qualité et devra refléter les commentaires et rétroactions fournis par l'équipe de l'Institut Jane Goodall et les autres parties prenantes qui vont participer à la restitution.

Les annexes doivent entre autres inclure les outils de collecte de données d'évaluation, les calendriers, les listes et les tableaux d'entretiens. Les données brutes devront être partagées avec l'IJG avant le paiement final.

Si vous êtes intéressé/e veuillez envoyer un email de confirmation d'intérêt et vos questions éventuelles avant le 10 juin 2024 aux adresses email suivantes :

marie@janegoodall.ca; fede.bogdanowicz@janegoodall.es; demba.coundoul@janegoodall.es

Les répondants recevront la version complète de la demande de proposition (**Etude de base, CMR, rapport d'activités, rapports narratifs, stratégie genre, calendrier des activités**)

Dossiers de candidature

Les parties intéressées doivent déposer leur CV, leurs références et les documents demandés conformément aux exigences de soumission dans les délais prévus.

- Les dossiers de candidatures peuvent être rédigés en anglais ou en français et dactylographiés à interligne simple.
- Les pages doivent être numérotées et chaque page doit contenir le nom de l'entreprise.
- Les propositions doivent être envoyées par courriel à Institut Jane Goodall aux adresses suivantes : marie@janegoodall.ca; fede.bogdanowicz@janegoodall.es; demba.coundoul@janegoodall.es
- L'objet de l'e-mail doit être: **IJG-BCR-Final Evaluation**
- Les dossiers d'offres techniques et financières doivent parvenir au projet au plus tard le **20 juillet 2024, à 18h00 GMT**

Veuillez inclure le nom de la personne de votre organisme qui envoie la demande, ainsi que son numéro de téléphone, son numéro de télécopie et son adresse électronique.

Pour plus de détails, veuillez contacter les personnes suivantes par courriel à l'adresse :

marie@janegoodall.ca; fede.bogdanowicz@janegoodall.es; demba.coundoul@janegoodall.es

IJG se réserve le droit de subventionner tout ou aucune des requêtes soumises et/ou de modifier les termes de référence / zones géographiques avant le démarrage du projet.